

**Conditions Générales de Vente.
Applicables à l'ensemble des activités de ClicImp@ct**

Conditions Générales de Vente applicables à compter du 01 juillet 2009.

Préambule :

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la société **ClicImp@ct** ci-dessous dénommée «**ClicImp@ct**» et toute personne physique ou morale ci-dessous dénommée «**Client**». Préalablement à toute transaction, le **Client** reconnaît en avoir pris connaissance, au moment de la passation de la commande et avoir eu la possibilité d'en négocier les termes, et déclare expressément les accepter sans réserve. Il accepte en conséquence que les présentes Conditions Générales prévalent, sur ses propres Conditions Générales d'Achat.

Définitions :

Prestation(s) : Prestation(s) de service demandée(s) par le Client pour satisfaire ses besoins, et dont la description figure sur l'Offre Commerciale.

Résultat(s) des Prestations : Toute étude, analyse, spécifications et développements informatiques, textes ou images créés dans le cadre et pour les besoins de l'exécution du présent contrat.

Cahier des Charges : Document rédigé par le Client, dans lequel celui ci exprime ses attentes, besoins, fonctionnalité et objectifs.

Questionnaire Commercial : Document qui – à défaut de Cahier des Charges formellement rédigé par le Client - en tient lieu, en ce qu'il consigne les réponses apportées par le Client, aux questions posées par ClicImp@ct, au cours de la phase d'étude préalable du projet.

Offre Commerciale : Document rédigé par ClicImp@ct et décrivant les prestations proposées, leurs prix, leurs modalités de mise en œuvre, et le cas échéant, les éventuelles annexes techniques qui s'y trouvent attachées.

Annexe Technique : Documents éventuellement annexés ou reliés à l'Offre Commerciale, décrivant de manière plus ou moins approfondie, les caractéristiques techniques de certaines prestations.

Site(s) Web : Ensemble de pages composées de textes et le cas échéant d'éléments multimédias, accessible par une URL et permettant des accès multiples et simultanés via le réseau internet.

Objet :

ClicImp@ct est une Agence spécialisée dans la communication, le multimédia, l'informatique, les solutions & services web, et notamment la conception et la réalisation de sites web.

Après avoir obtenu toutes les informations et documents nécessaires à l'établissement de son choix, le **Client** décide de lui confier la réalisation des prestations mentionnées sur l'Offre Commerciale.

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles **ClicImp@ct** met ses services et ceux qu'elle pourrait développer dans l'avenir à disposition de ses clients.

Etendue des Prestations :

ClicImp@ct offre une large gamme de prestations, options et services, dont la majorité sont décrites sur le site Internet : www.clicimpact.fr, les clauses régissant certaines prestations plus spécifiques, comme l'hébergement, les noms de domaine, la location de site web font l'objet de conditions particulières complétant les présentes Conditions Générales. Le **Client** reconnaît en avoir pris connaissances préalablement à toute transaction .

Modalités d'exécution :

ClicImp@ct s'engage à développer, sur ses propres micro-ordinateurs et logiciels, dans ses locaux, et est libre d'utiliser les méthodes, outils et licences qu'elle jugera nécessaires à la réalisation des Prestations. Les deux Parties s'engagent à collaborer au mieux de leurs possibilités afin de permettre la bonne exécution de leurs obligations respectives.

ClicImp@ct pourra librement sous-traiter tout ou partie des obligations souscrites au titre de l'Offre Commerciale.

Généralités :

Les présentes Conditions Générales et Conditions Particulières sont sujettes à modifications, **ClicImp@ct** en informera les clients par un avis sur la page d'accueil de son site : www.clicimpact.fr et/ou par e-mail, elles peuvent être consultées à tout moment sur ce même site et seront transmises à tout Client et/ou prospect qui en fera la demande. Les présentes Conditions Générales prévalent sur tout accord, correspondance, écrit, antérieurs et relatifs au même objet.

Si l'une quelconque des clauses des Conditions Générales et/ou des Conditions Particulières était tenue pour invalide ou déclarée telle en application d'une loi, d'une réglementation ou à la suite d'une décision définitive, d'une juridiction compétente, elle serait réputée non écrite et n'entraînerait pas la nullité des autres clauses qui garderont toute leur force et leur portée.

Entrée en vigueur du Contrat – Durée :

Le présent contrat entrera en vigueur à compter de la signature de l'Offre Commerciale par le Client et restera en vigueur pendant la durée nécessaire à la réalisation des Prestations et à leur complet paiement.

Engagement du Client :

Le **Client** s'engage à mettre tout en œuvre afin de fournir les informations nécessaires en vue de la réalisation des Prestations et/ou de leur intégration dans le résultat des Prestations. Il assure qu'il est titulaire des droits de propriété industrielle, intellectuelle et de toutes les autorisations de diffusion nationale et internationale des images, textes, vidéos et documents de toute nature lui permettant de conclure le présent accord et que celui-ci n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits de tiers.

Le **Client** s'engage à prendre à sa charge et à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, à Internet, aux fichiers et aux libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée.

D'une manière générale, le **Client** garantit expressément **ClicImp@ct** contre tout recours de quelque nature qu'il soit, émanant de tout utilisateur ou de tiers, et contre toute action ou toute réclamation qui pourrait être engagée à l'encontre du **Client** au titre du contenu des prestations développées, de leur utilisation par lui-même ou par des tiers.

Références - Promotion :

Le **Client** autorise **ClicImpact** à mentionner les prestations réalisées tant pour les besoins de sa communication interne qu'externe et également à mentionner son nom associé à son logo sur une liste de références qu'il pourra diffuser auprès de prospects.

Sauf dispositions contraires prévues sur l'Offre Commerciale, **ClicImp@ct** se réserve le droit d'apposer son logo sur l'ensemble des prestations réalisées, et notamment un lien (texte ou logo) vers le site « www.clicimpact.fr ».

Modalités de paiement :

Les prix s'entendent toujours hors taxes françaises et étrangères : les factures établies par **ClicImp@ct** tiennent compte des dispositions fiscales et sociales en vigueur au jour de la facturation.

Le montant total de la prestation est facturé à la signature de l'Offre Commerciale, étant entendu qu'un acompte mentionné dans les conditions de règlement figurant sur l'Offre Commerciale sera calculé (minimum 40%) sur le montant global et versé à la signature de l'Offre Commerciale. Toutes les factures sont payables à réception, net et sans escompte.

Retard de paiement :

En cas de non paiement à l'échéance prévue, **ClicImp@ct** pourra, après mise en demeure préalable, réclamer au **Client** des intérêts de retard au taux de une fois et demi le taux d'intérêt légal, calculés par jour de retard à compter de la date d'échéance de la créance jusqu'à la date de paiement effectif, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers et des frais de recouvrement correspondants.

A défaut de respecter ces conditions de règlement, **ClicImp@ct** se réserve la possibilité de suspendre ses prestations sans que le client puisse se prévaloir d'un éventuel recours. Dans ce cas, toutes les sommes dues deviendront immédiatement exigibles.

Délais d'Exécution :

Compte tenu de la nature des Prestations incombant à **ClicImp@ct**, le délai indiqué sur l'Offre Commerciale pour l'accomplissement des Prestations demeure en tout état de cause un délai indicatif. **ClicImp@ct** fera ses meilleurs efforts pour le respecter, mais n'encourra aucune responsabilité s'il n'est pas respecté, sauf négligence grave démontrée par le Client.

A cet égard, **ClicImp@ct** ne pourra être tenue responsable d'un retard ayant pour origine la remise tardive, incomplète ou non conforme d'informations devant lui être fournies par le Client, ou la survenance d'un cas de force majeure.

Révision des prix :

Pour les Prestations ayant une durée qui excéderait 6 mois, le prix de la Prestation pourra faire l'objet d'une révision calculée par application de la formule suivante :

Prix révisé = Prix initial x (Dernier Indice SYNTEC/Ancien Indice SYNTEC)

L'ancien indice étant celui qui était en vigueur au moment de la signature de l'Offre Commerciale, le dernier indice étant celui publié au moment de la révision.

Mise à Disposition et validation

Au fur et à mesure de la mise à disposition des prestations le **Client** disposera d'un délai de cinq (5) jours ouvrés à compter l'émission d'un courrier électronique de demande de validation de l'élément concerné (avec un lien permettant de le consulter) pour apprécier la conformité dudit élément aux spécifications. A défaut de réserves dans les conditions décrites ci-dessus, les éléments concernés seront réputés acceptés par le **Client**.

Si la validation par courrier électronique s'avérait impossible, les parties s'engagent à se concerter afin de déterminer et mettre en place des réunions d'avancement. A l'issue de ces réunions un procès-verbal de réunion sera rédigé par **ClicImp@ct** et transmis, pour approbation, au **Client**. A défaut d'émission de remarques par le **Client** dans les 5 jours de la communication du procès-verbal par **ClicImp@ct**, ce dernier sera réputé approuvé.

Lorsque tous les éléments de la prestations sont validés, une recette définitive est transmise au client. Si le Client souhaite émettre des réserves sur les prestations, elles devront être transmises par écrit à **ClicImp@ct** avant l'expiration du délai susvisé.

A défaut de réserves dans les conditions décrites ci-dessus, la recette d'ensemble des prestations sera réputée acquise. Cette ultime validation conditionne la livraison du produit ainsi que le règlement de la facture dans son intégralité.

Corrections - Modifications :

Le client doit justifier des raisons de son refus de validation et fournir un document écrit contenant les modifications demandées expliquées de façons précises et complètes.

Si les réserves du Client correspondent à un défaut de conformité des Prestations par rapport à l'Offre Commerciale, **ClicImp@ct** procédera aux corrections des Prestations concernés. Si les réserves du **Client** correspondent à des besoins non décrits dans les Spécifications, les Parties pourront convenir, par la signature d'un avenant de la réalisation de prestations complémentaires correspondant aux dits besoins.

Toute modification relative au périmètre des Prestations, ou aux conditions de leur exécution, qui serait sollicitée postérieurement à la signature du contrat, devra faire l'objet d'une concertation entre les Parties, en vue de la rédaction d'un avenant prenant en compte les incidences de cette modification.

Propriété des éléments préexistants :

Si des outils, méthodes, logiciels sont utilisés à l'occasion des Prestations, ils restent la propriété exclusive de la partie qui les a concédés, l'autre partie devant souscrire les licences adéquates relatives à ces outils pour en avoir l'utilisation légitime.

Propriété intellectuelle :

Les droits d'utilisation et de modification des Prestations réalisés par **ClicImp@ct** sont transférés au client à complet encaissement des montants facturés. A ce titre, sauf dispositions particulières détaillées et précisées sur l'Offre Commerciale, le client acquiert un droit non exclusif et non transférable d'exploitation des Résultats des Prestations pour ses seuls besoins et notamment, les droits d'utilisation, d'exploitation, de représentation, de reproduction et de mise à jour, à l'exception de toute commercialisation ou de mise sur le marché, à titre onéreux ou gratuit. Il demeurera en vigueur pendant toute la durée de la protection du Résultat des Prestations par le droit d'auteur.

ClicImp@ct conserve, en sa qualité d'auteur, la propriété du Résultat des Prestations et toutes les prérogatives s'y rattachant.

Le prix de la présente cession est compris de manière forfaitaire et définitive dans le prix de la Prestation en cause.

Limitation de Responsabilité :

En aucun cas, **ClicImpa@ct** n'est responsable des dommages indirects ou imprévisibles tels que préjudice financier ou commercial, perte de chiffre d'affaires, de bénéfice, de données, de commande ou de client, ni des dommages causés à des personnes ou à des biens distincts de l'objet de cette prestation, ainsi que toute action dirigée contre le Client par un tiers.

En aucun cas **ClicImp@ct** ne pourra être tenue responsable de la perte, de la destruction ou de dommages survenus aux fichiers ou à tout autre document requis pour la réalisation des Prestations. Le Client s'engage, le cas échéant, à prendre les précautions d'usage, c'est-à-dire à ne confier que des copies ou des documents sans valeur de remplacement.

En tout état de cause, si la responsabilité de **ClicImp@ct** était engagée au titre du contrat pour les dommages directs subis par le Client, les parties conviennent expressément que le droit à réparation du Client ne pourra jamais excéder, toutes causes confondues, le montant dû par le Client pour les Prestations en cause.

Confidentialité :

Toute étude, rapport, questionnaire commercial, devis, cahier des charges, à titre onéreux ou gratuit, effectués par **ClicImp@ct** dans le but de fournir des prestations au **Client**, reste la propriété exclusive de **ClicImp@ct**.

Chaque partie reconnaît par les présentes qu'elle peut avoir connaissance d'informations confidentielles et/ou protégées appartenant à l'autre partie et s'engage à mettre en oeuvre les moyens appropriés pour garder secrets, ne pas utiliser, commercialiser ou révéler les informations et documents confidentielles de l'autre partie et auxquels elle aurait accès à l'occasion de cette prestation.

Chacune des parties s'engage à faire respecter cette obligation par ses collaborateurs et sous-traitants éventuels.

L'obligation de confidentialité demeure pendant toute la durée de la prestation et pendant les 2 ans qui suivent son achèvement.

Cas de force majeure :

Aucune des parties ne sera tenue responsable vis à vis de l'autre de l'inexécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent contrat, qui seraient dus à la survenance d'un des cas de force majeure tels que reconnus habituellement par la jurisprudence et les tribunaux ou à une cause extérieure, qui sans être limitatifs, comprennent les événements suivants : grèves, intempéries, épidémies, conflit du travail, troubles sociaux, dégâts des eaux, incendies, catastrophes naturelles, intervention des autorités civiles ou militaires, restrictions gouvernementales et légales, interruption des réseaux électriques ou de télécommunication.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence. Toutefois, si le cas de force majeure avait une durée supérieure à trente (30) jours consécutifs, il pourra être mis fin au contrat par l'une ou l'autre des parties sans formalité préalable et sans que cette résiliation puisse être considérée comme fautive. Le Client sera alors facturé prorata temporis jusqu'à la survenance des événements à l'origine de la résiliation.

Non sollicitation de personnel :

Le Client renonce à engager ou à faire travailler, même indirectement tout collaborateur de **ClicImp@ct** affecté à l'exécution de la prestation. Cette renonciation se poursuivra sur deux (2) ans à compter de la fin de la prestation concernée.

En cas d'infraction à la présente clause, le **Client** s'engage à dédommager **ClicImp@ct** en lui versant une indemnité égale à 12 mois de rémunération brut de ce collaborateur.

Cession de contrat :

Sauf si cela est expressément prévu en annexe, ni le contrat de prestation, ni les droits et obligations qui en découlent ne peuvent être transférés ou cédés par le **Client** sans l'accord préalable et écrit de **ClicImp@ct**. **ClicImp@ct** se réserve la faculté de céder le contrat à tout tiers de son choix sans que le client ne puisse s'y opposer.

Résiliation – Fin du Contrat :

En cas de manquement grave par l'une ou l'autre des Parties à l'une de ses obligations essentielles, objet du contrat, l'autre partie sera autorisée, trente (30) jours après une mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec avis de réception restée sans effet, à mettre fin au contrat, en tout ou partie. Toutes les sommes dues à **ClicImp@ct** deviendront immédiatement exigibles.

Rétractation :

En cas de non poursuite des prestations, du fait du **Client**, un minimum de facturation sera appliqué et portera sur le travail de recherche, de conception et d'élaboration déjà effectué par **ClicImp@ct**, l'acompte perçu à la signature de l'Offre Commerciale sera déduit du montant à régler. L'acompte initial du client ne sera en aucun cas remboursé même si les frais préalablement engagés par **ClicImp@ct** sont inférieurs à son montant.

Loi Informatique et Liberté :

Conformément à la Loi "Informatique et Libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978 le **Client** dispose d'un droit permanent d'accès, de modification, de rectification et de suppression relatif aux informations le concernant.

Titres :

Les titres figurant en tête des clauses de ce contrat ont été inclus par pure commodité ou référence. Ils ne doivent pas être considérés comme parties du contrat ou être utilisés pour son interprétation.

Compétence juridique :

Le présent contrat est régi par la Loi Française.

En cas de litiges, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour régler leurs différends à l'amiable.

Le cas échéant, pour toutes difficultés entre les parties relatives à l'interprétation, à l'exécution et à l'expiration des présentes conditions générales seront soumises aux tribunaux compétents de Sedan (08), et ceci même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.